

Saint Maurice, le 10 septembre 2011

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 7 SEPTEMBRE 2011

**RESIDENCE LES MARINES
94410 SAINT MAURICE**

PRESENTS : Mme HING – Mme BAUMANN – M. ROLLET – M. NARRAN – M. BARRAL
M. TEILHET – M. CHAIBAN
M. BOUVET, représentant le Cabinet BALZANO

DEBUT DE SEANCE : 18 h 30

ORDRE DU JOUR

PROCEDURE EN COURS AVEC LES VOISINS

Etant sans aucune nouvelle du résultat de la dernière audience, le Conseil demande à M. BOUVET de se rapprocher de notre avocat afin d'obtenir ledit résultat.

PLANTATIONS

Il est constaté que l'emplacement qui a été réservé à certaines plantes, notamment les œillets, n'a pas été judicieux, ces derniers ayant littéralement « cuits » au soleil.
Le Conseil veillera à ce qu'une telle distribution ne se renouvelle pas.

LA PORTE DU PARKING

M. Julien BITON est venu se présenter à Monsieur ROLLET pour l'informer qu'il était l'auteur involontaire de la détérioration de la porte.
Le Conseil demande à M. BOUVET de lui adresser un courrier afin de régulariser la situation auprès des compagnies d'assurances.
Le modèle de tôle en place ne se faisant plus, nous devons changer toute la façade de la porte.

ELAGAGE

Une personne a coupé des arbustes le long de la Marne côté bâtiment 11.

Ce faisant, notre clôture a été fortement endommagée.

Le Conseil demande à M. BOUVET de bien vouloir faire une recherche de responsabilité.

GARDIENNAGE

Les membres du Conseil constatent avec satisfaction que les rapports de la société de sécurité sont clairs et détaillés.

Par ailleurs M. NARRAN confirme que durant la période de congés (juillet-août) il a constaté la présence du surveillant.

LES PLOTS

La société DUMOULIN qui nous a fourni les plots, refuse de les poser suite à une mésentente lors de la livraison.

Le Conseil demande à M. BOUVET de bien vouloir faire en sorte que ce matériel soit mis en place rapidement.

LES BLOCS SECOURS

Le devis de remplacement des blocs secours proposé par la société SAGEX étant extrêmement élevé, le Conseil demande à M. BOUVET de faire une nouvelle recherche de prestataire.

NETTOYAGE DU PARKING

Conformément aux accords contractuels, il est décidé de procéder au nettoyage du sol du parking fin septembre/début octobre.

CODE PORTES

Suivant le sondage effectué et produit lors de la réunion, le Conseil constate la large majorité qui se dégage pour le maintien des codes aux portes d'accès des halls.

Le Conseil décide donc de maintenir le code.

Le Conseil rappelle à M. BOUVET que certains copropriétaires sont dans l'attente de badges de portes.

LES VISIOPHONES

Malgré « l'appel à commande » qui a été fait en juin dernier à la demande de nombreux copropriétaires lors de notre AG, il n'y a que 2 personnes qui se sont manifestés auprès de M. BOUVET.

Le Conseil prend acte.

RECEPTION DES TRAVAUX DE PEINTURE ESCALIERS

M. BOUVET informe le Conseil que cette réception est prévue le lundi 12 septembre 2011 à 18h30.

Rendez-vous est pris.

RECEPTION NUMERICABLE

Le Conseil confirme à M. BOUVET la « disparition » des chaînes radios dont nous disposions auparavant.

M. BOUVET informe le Conseil qu'il a contacté NUMERICABLE, qu'il est dans l'attente du jour du rendez-vous.

LES PORTES DES PARTIES COMMUNES

Le Conseil demande à M. BOUVET de faire établir un devis pour le changement des poignées et des grooves qui serait nécessaire sur les portes des parties communes

M. BOUVET prend acte.

LES FOURNISSEURS DE LA COPROPRIETE

Après le changement de syndic et le transfert des dossiers, le Conseil demande à M. BOUVET de produire un point sur les règlements

LOCAL VELO DU BATIMENT 3

Le Conseil rappelle à M. BOUVET que nous avons fait faire un devis pour la pose de barres à disposer de mur à mur.

Le montant étant trop élevé, nous avons dû abandonner.

M. BOUVET propose au Conseil de faire appel à un serrurier qui aura des tarifs plus raisonnables.

Le Conseil approuve cette proposition.

FIN DE SEANCE : 23 h 00